



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE

Liberté
Égalité
Fraternité

DELEGATION DEPARTEMENTALE DE L'ACTION SOCIALE DU VAR

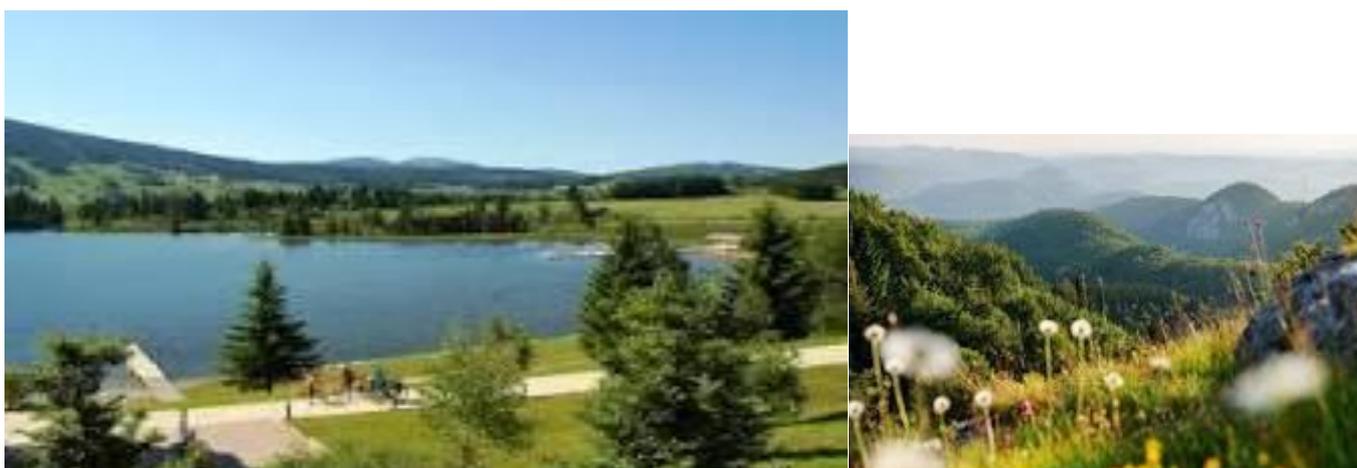
Cité administrative - 20 Place Noël Blache - CS 60202 - 83081 TOULON cedex

Tél : 06 64 66 39 75

adresse mail : christine.noel@finances.gouv.fr

PREMANON (39) de 11 au 18 mai 2024

SEJOUR avec excursions dans une Résidence hôtelière EPAF « Les Carlines »



Prémanon, village traditionnel du Haut-Jura compose avec trois autres villages, Durant l'année, la résidence « Les Carlines » vous fait découvrir le riche patrimoine du Jura



Adresse de la résidence :

EPAF « Les Carlines »

393 rue de la Sambine

39220 PREMANON-LES-ROUSSES

La résidence de Prémanon est à 10 km des Rousses.

INFOS SUR LA RESIDENCE

ARRIVEE

Les chambres sont disponibles le jour de votre arrivée **à partir de 17 heures.**

Une taxe de séjour est à régler en fin de séjour avec les autres prestations personnelles prises durant le séjour.

HEBERGEMENT

La résidence comporte 53 chambres pour deux personnes (lits de 90), dont trois peuvent accueillir des personnes à mobilité réduite. Elles sont réparties sur trois niveaux et la résidence ne possède pas d'ascenseur.

RESTAURATION

Petit-déjeuner sous forme de buffet, servi de 7h30 à 9h30, voir plus tôt en fonction des sorties .

Déjeuner et dîner servis à l'assiette.

Les repas sont affichés dès le jour de votre arrivée.

SAMEDI 11 : DÉPART DE VOTRE REGION VERS PRÉMANON

Très tôt le matin, début de votre voyage vers Prémamanon. Pause-Déjeuner en cours de route libre (à la charge des clients) Arrivée en fin de journée à la résidence. Accueil et cocktail de bienvenue. Installation dans votre chambre. Diner et nuit.

DIMANCHE 12 : SAVOIR FAIRE MOREZIEN & DECOUVERTE D'UN LIEU D'EXCEPTION

+ (115 km)



Matin : Après le petit déjeuner, vous partez à Morez pour la visite de la maison de l'émail. L'implantation de l'activité émail dans le canton de Morez remonte au milieu du XVIIIe siècle après qu'un émailleur en cadrans suisses, sollicité par les horlogers de la ville, s'y installe. En 1935, près de 400 émailleurs font battre le cœur économique de Morez.

Visite guidée du musée de la lunette. Passeur de mémoire et de savoir-faire entre les générations de lunetiers et d'opticiens, le musée s'affirme comme un lieu vivant où se côtoient les témoignages des gens de la lunetterie et les idées futuristes des nouvelles générations.

Midi : Déjeuner à la résidence

Après-midi : Les grottes de Vallorbe, dans le jura suisse, offrent un spectacle fascinant de beautés minérales mises en valeur par un éclairage naturel. A l'intérieur de ces cavités, qui figurent parmi les plus belles d'Europe, siège une exposition de minéraux : « le trésor des fées », regroupant une collection de plus de 250 minéraux du monde entier.

Au retour, arrêt au lac de Joux, le plus grand plan d'eau du massif jurassien, à la beauté austère et sauvage. Diner et nuit.

ATTENTION : **Pièce d'identité obligatoire.**

LUNDI 13 : PATRIMOINE CULTUREL ET PRODUIT REGIONAL (160 km)



Matin : Après le petit déjeuner, départ pour la visite guidée de la Maison de La Vache qui rit devenue le lieu de référence de la mémoire de la marque. Elle offre ainsi un regard unique sur l'une des aventures industrielles et marketing françaises les plus impressionnantes du 20e siècle. Au-delà d'un musée, cette maison est aussi l'espace de réinterprétation des valeurs d'une marque.

Midi : Déjeuner au restaurant le Grain de Sel

Après-midi : Visite de la brasserie des 3 Epis. C'est à Orgelet dans le Jura, entre lacs et « Petite Montagne » que la brasserie des Trois Epis fabrique artisanalement ses bières. A l'occasion d'une visite commentée, vous découvrirez l'alchimie de la bière et (presque) tous les secrets du brasseur : les malts, les houblons, la levure. Vous dégusterez ensuite les bières.

Diner et nuit.



MARDI 14 : SUR LES PAS DE SAINT CLAUDE (110 km)



Matin : Après le petit déjeuner, vous partez à Saint-Claude pour la visite guidée de la Capitale de la Pipe et du Diamant. Des pèlerinages à l'industrialisation, un circuit pédestre pour évoquer l'histoire assez exceptionnelle d'une petite ville de moyenne montagne avec incursion dans la Cathédrale St-Pierre classée Monument Historique.



Midi : Déjeuner au restaurant

Après-midi : Après le déjeuner, vous poursuivrez par la visite d'un atelier d'un maître pipier où vous pourrez observer la fabrication d'une véritable pipe en bruyère puis visite de la maison du Peuple. Un siècle d'histoire ouvrière et coopérative. Découvrez comment un groupe de personnes a su développer une philosophie, une culture sociale, politique et syndicale dans un même espace.



Diner et nuit.

MERCREDI 15 : ARTISANAT ET PALAIS VENITIEN (115 km)



Matin : Après le petit déjeuner, vous partez à Bois d'Amont à la rencontre des hauts-jurassiens qui ont ainsi exploité toutes les qualités du bois et vous en livrent quelques secrets en ces lieux remplis d'histoires.

Des histoires de boîtes et coffrets en tous genres vous seront ainsi contées : de la boîte à horloge à la boîte à fromage en passant par la boîte à pharmacie...

Midi : Déjeuner à la résidence

Après-midi : Après le déjeuner, vous partez à Syam pour la visite guidée de la villa Palladienne. Nous vous invitons à découvrir l'Histoire passionnante de la dynastie des Jobez. Unique témoignage de la vie des Maîtres de Forges, la Villa Palladienne est un trésor d'architecture édifée à partir de 1818. La Villa a conservé son mobilier d'époque, établissant ainsi une atmosphère émouvante qui vous fera voyager à travers les siècles. Arrêt à la cascade de la Billaude.



Diner et nuit.

JEUDI 16 : SUR LES ROUTES DU COMTÉ (160km)



Matin:

Après le petit déjeuner, vous partez à Métabief pour la visite des ateliers de fabrication et dégustation des fromages du Haut-Doubs.



Puis, vous embarquerez sur un bateau pour une croisière commentée sur le lac de St-Point pour y admirer la beauté des paysages et les villages de pêcheurs emblématiques du lac.

Midi : Déjeuner au restaurant du Fromage



Après-midi : Visite guidée du Château de Joux véritable témoignage sur l'évolution de l'architecture fortifiée, avec ses cinq enceintes successives et ses bâtiments de diverses époques. Il abrite l'un des plus profonds puits d'Europe

Diner et nuit.

VENDREDI 17 : TEMPS LIBRE AU VILLAGE DES ROUSSES & JOYAUX NATURELS (130 km)



Matin: Après le petit déjeuner, vous profiterez d'un temps libre sur le village des Rousses.

Midi : Déjeuner à la résidence.



Après-midi : Excursion au cœur de la région des lacs, depuis le belvédère des 4 lacs, loin des plus beaux points de vue du secteur sur les lacs sauvages. Direction ensuite les cascades du hérisson, parmi les plus belles du jura, dont celle de l'éventail (65m de haut). Arrêt à la boissellerie du hérisson, véritable caverne d'Ali baba des articles en bois jurassien.

Diner et nuit.

SOIRÉES : Du dimanche soir au vendredi soir, une animation est prévue.

SAMEDI 18— RETOUR VERS VOTRE REGION

Après le petit déjeuner, départ pour rejoindre votre région.

Pause-Déjeuner en cours de route libre (à la charge des clients).

Arrivée à destination dans votre région en soirée.

INFORMATION TARIFAIRE

Délégation du VAR

Résidence LES CARLINES à PREMANON du 11 AU 18 MAI 2024

TARIF FINANCES PAR PERSONNE BASE 25/29	1084 €
TARIF FINANCES PAR PERSONNE BASE 30/34	993 €
TARIF FINANCES PAR PERSONNE BASE 35/39	927 €
TARIF FINANCES PAR PERSONNE BASE 40 et plus	878 €
Supplément extérieur (hors agent finances et ayants droits)	+ 99 €
Supplément chambre individuelle	+45 €

Ce tarif comprend :

- ✓ Le transport aller/retour depuis votre délégation
- ✓ Les activités et visites prévues au programme
- ✓ Le transport sur place selon le programme
- ✓ Les frais du chauffeur, de l'accompagnateur, et frais divers de l'autocariste.
- ✓ L'hébergement en pension complète : du dîner du 1^{er} jour au petit déjeuner du 8^{ème} jour

Ce tarif ne comprend pas :

- ✓ Les boissons
- ✓ Toute autre activité non prévue dans le programme et dépenses à caractère personnel
- ✓ La taxe de séjour à régler sur place
- ✓ Les repas pendant les trajets aller et retour les samedis 11 et 18 mai 2024

BON A SAVOIR

Ce séjour groupe est soumis à minimum de 25 participants. La décision de confirmer ou d'annuler le séjour sera prise 60 jours avant le départ par le service groupe EPAF.

Chaque participant s'engage à payer le tarif base 25/29 participants dès l'inscription. Si le séjour est confirmé, le tarif définitif selon l'effectif, sera confirmé 60 jours avant le départ.

L'ordre des visites peut être modifié en fonction d'évènements locaux ou météorologiques. Nous nous efforcerons au mieux de respecter l'intégralité du programme.

A SAVOIR

- ✓ Les serviettes de bains sont fournies (1 grande et 1 petite),
- ✓ La literie est équipée de couette et les lits sont faits à votre arrivée,
- ✓ La résidence possède une salle de télévision, bibliothèque, piscine couverte,
- ✓ La résidence est dotée de la WIFI (gratuite), y compris dans les chambres,

IMPORTANT : lors de vos passages en Suisse : vous devez être en possession de **vos pièces d'identité** en cours de validité.

PREVOIR DES VETEMENTS CHAUDS ET DES CHAUSSURES CONFORTABLES.

Pour vous inscrire au séjour à PREMANON

Etablir un chèque à l'ordre de « EPAF » (325 € (acompte) x nombre de participants)

1- Renvoyer l'inscription et le chèque avant le **18/02/2024** à la délégation (adresse ci-dessus)

ATTENTION ! Inscription définitive avec l'acompte de 325€/personne
Les inscriptions se feront dans l'ordre d'arrivée à la délégation

Deux lieux de RDV sont proposés pour le séjour tout compris

RDV à TOULON devant la gare SNCF	RDV au PEAGE DU MUY Au rond point du péage
Horaire défini ultérieurement	Horaire défini ultérieurement



BULLETIN D'INSCRIPTION AU SEJOUR « PREMANON » 11 au 18 mai 2024
à retourner dûment complété accompagné d'un chèque de 325€ par participant
par courrier à la délégation

Participant (retraité « Finances »)

Nom :

Prénom :

Date naissance :

adresse complète :
(retraité « Finances »)

2^{ème} Participant (conjoint ou autre)

Nom :

Prénom :

Date naissance :

Mail :

Téléphone portable :

Chambre individuelle :

Allergies alimentaires :

Nombre de Participants :

x 325 € = montant du chèque à établir à l'ordre d'EPAF »

Lieu de ramassage choisi :

Mettre une croix dans la case correspondante

TOULON

PEAGE DU MUY

Observations :